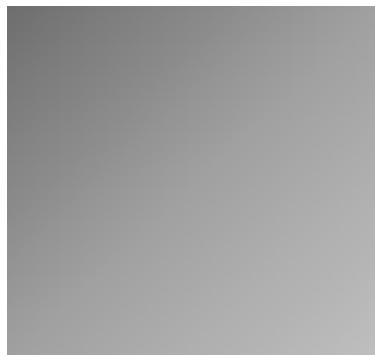
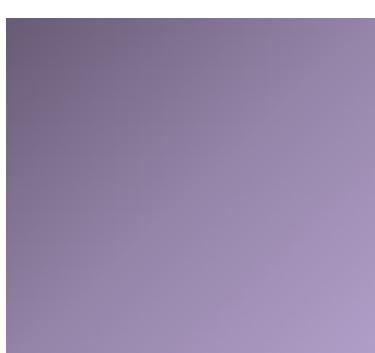
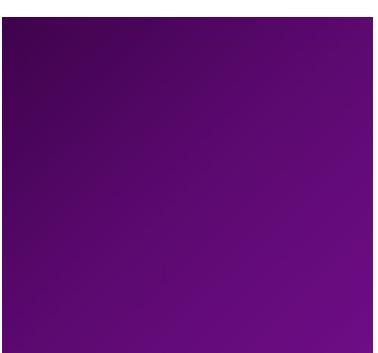
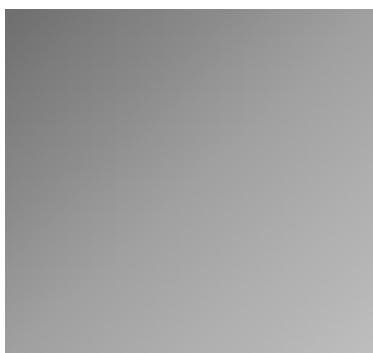
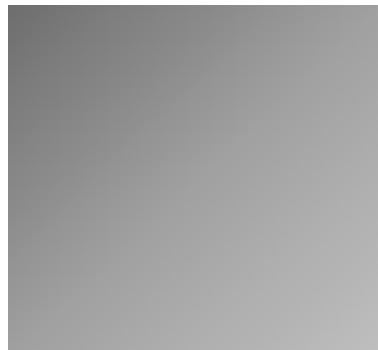


# PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

CONDITIONS TARIFAIRES  
APPLICABLES AUX  
PROFESSIONNELS,  
AGRICULTEURS ET  
ASSOCIATIONS  
EN VIGUEUR AU  
1ER JANVIER 2022



## VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



**Chère cliente, Cher client, Cher sociétaire,**

**Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, banque régionale fortement attachée à ses valeurs de proximité, s'implique au quotidien dans son rôle de conseil et d'expertise avec la volonté de vous apporter une qualité de service optimale. Chaque jour, la Caisse Régionale réaffirme son statut d'entreprise régionale utile, active sur son territoire et capable de soutenir les différents acteurs de l'économie régionale.**

**Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est 94 rue Bergson, BP 524, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 380 386 854, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 4202 2020 000 045 163 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA – 53 rue de la Boëtie 75008 PARIS, N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. Identifiant unique CITEO : FR234292\_03EXRN.**  
**Tél : 04 77 79 55 00 (Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe, en France Métropolitaine. Hors surcoût éventuel, selon opérateur).**  
**Fax : 04 77 79 57 49.**  
**Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)**



# SOMMAIRE

## 4 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

La tenue et le suivi / Relevés de compte / Recherches

## 5 BANQUE À DISTANCE

Vos accès sécurisés Crédit Agricole En Ligne (CAEL) / Echanges de données informatisées

## 6 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Le Compte À Composer Pro - Agri  
Le Compte Service Professionnel  
Le Compte Service Agriculteur  
Services Experts Pleinchamp.com

## 7 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Versement d'espèces / Assurances / Chèques / Virement reçu / Emettre un virement SEPA / Emettre un virement Instantané SEPA / Recevoir un prélèvement SEPA / Émettre un prélèvement SEPA / Effets et billets à ordre / Dates de valeur / Cotisations cartes et opérations cartes/ Retraits et paiements par carte (la carte est émise par la banque) / Les encaissements par cartes bancaires / Les encaissements à distance E-transactions

## 11 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## 12 DÉCOUVERT ET CRÉDITS

Marché des agriculteurs / Marché des professionnels / Crédit-Bail / Crédit de trésorerie / Energies renouvelables / Opérations Dailly / Vie du crédit

## 13 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Souscription / Droits de garde / Le Plan Epargne Entreprise

## 14 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les virements internationaux / Les chèques / Les effets et remises documentaires / Les crédits documentaires / Les garanties internationales / Change-Couverture de change / Services divers à l'international

## 20 RÉSOUDRE UN LITIGE

Le présent document, non publicitaire, est mis à la disposition du public en application de l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier. Il pourra être modifié à l'initiative du Crédit Agricole conformément à l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier et dans les conditions prévues contractuellement.

Les tarifs indiqués sont hors taxes. Pour toutes informations complémentaires sur les tarifs indiqués, les services proposés, ou toutes informations ne figurant pas dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.



## La tenue et le suivi (hors association à l'exception des frais de tenue de compte)

Les commissions par trimestre sont imputées sur le compte le 1er jour du trimestre suivant.

### ● Ouverture d'un compte de dépôt

**Gratuit**

### ● Frais de tenue de compte (suite) :

— Pour les professionnels (3)

**42,00€/trimestre**

— Pour les associations

**12,00€/an**

### ● Clôture/Transfert de compte

**Gratuit**

(3) *Gratuit pour les détenteurs d'un Compte A Composer*



*(Le Compte A Composer est une offre groupée de services bancaires. Il suppose la souscription au(x) contrat(s) nécessaire(s) à l'exécution des services et produits choisis. Chacun des produits ou services composant cette offre peut être souscrit séparément).*

### ● Services bancaires de base (1) :

**Gratuit**

### ● Commission d'engagement (2)

**1,00%/an**

### ● Commission de mouvements (4) (3)



**de 0,10% à 0,20%**

(4) *Calculée sur le total des mouvements débiteurs du trimestre.*

(1) *Fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.*

### ● Commission d'engagement (2)

**1,00%/an**

### ● Commission de plus fort découvert (5)

**0,08%**

(5) *Calculée sur la somme du plus fort découvert en valeur de chaque mois du trimestre.*

### ● Dépassement de l'autorisation de découvert

**Taux du découvert + 3,00%**

### ● Commission de confirmation (fonction de la nature du dossier) (6)

**2,00%/an**

(6) *Calculée sur le montant du découvert ou de la ligne de crédit court terme confirmée.*

### ● Frais de tenue de compte :

— Pour les agriculteurs (3)

**12,50€/trimestre**

## Relevés de compte

La facturation du "relevé de compte" est calculée en fonction de la fréquence et du canal de distribution.

Péodicité d'envoi	Relevé de compte "papier"	e-Documents (7)
Mensuelle	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Bimensuelle	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Décadaire	<b>3,30€/mois</b>	<b>1,20€/mois</b>
Journalière	<b>0,90€/relevé</b>	<b>0,40€/relevé</b>

(7) *L'accès au service e-Documents nécessite de disposer d'un abonnement au service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole En Ligne ». Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.*

### ● Relevé trimestriel d'agios

**Gratuit**

### ● Echelle d'intérêts :

### ● Relevé global de factures

**Gratuit**

— Frais de mise en place

**50,00€**

### ● Relevé par télétransmission EBICS – WEB EDI (8)

— Relevé de compte

**0,05€ par ligne**

— Globale

**7,15€/trimestre**

— Relevé de compte devises

**0,05€ par ligne**

— Détaillée

**10,20€/trimestre**

— Relevé de virements

**0,05€ par ligne**

● Fusion d'échelle

**Nous consulter**

— Relevé de LCR / BOR à payer

**0,05€ par ligne**

● Mise en place de compte séquestre

**20,40€**

— Relevé d'impayés (pour 4)

**1,16€ par ligne**

● Centralisation de trésorerie

**Nous consulter**

(8) *Prix de l'abonnement EBICS – WEB EDI : se reporter à la rubrique*

*Banque à distance*

### ● Relevé de comptes Agri

**7,05€/trimestre**

● Centralisation de recettes

**Nous consulter**

## Recherches

### ● Frais de recherche de documents (forfait hors frais de photocopie) :

— Simples (au maximum 10 documents)

**12,50€**

### ● Photocopie à l'unité

**1,25€**

— Complexes (+ de 10 documents)

**selon devis**

### ● Frais pour attestation pour arrêté comptable/

**95,00€**

commissaire aux comptes

## Vos accès sécurisés Crédit Agricole En Ligne (CAEL)

Tarif hors coût de communication variable selon opérateur



### GARDONS LE CONTACT !

Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)

Téléphone : 04 77 614 614\*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 - le samedi de 8h30 à 15h.

Prix d'un appel local depuis un poste fixe, en France

Métropolitaine. \*Hors surcoût éventuel, selon opérateur.

- Vos accès sécurisés à vos comptes sur internet :
  - Accès libre (sans abonnement), consultation de vos comptes **Gratuit**
- Abonnement à des services de banque à distance : service complet de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires en illimité
  - Service « Vision+ » **8,50€/mois**
  - Service « Actions » (Vision+ avec gestion de vos titres) **16,00€/mois**
- Service d'Alertes **0,30€/unité**

## Application mobile Ma Banque **Gratuit**



Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

## Echanges de données informatisées

### ● Abonnements :

- WEB-EDI **23,00€/mois**
- EBICS **47,00€/mois**

### ● Certificats numériques :

**Nous consulter**

- Certificat de sécurisation de la communication bancaire
- Certificat électronique dédié aux échanges avec l'administration

## Le Compte À Composer Pro & Agri

Pour gérer votre compte, un socle à tarification avantageuse qui s'adapte aux flux confiés chaque année plus des modules optionnels en 1 seule ligne de facturation.

- **SOCLE, les essentiels de la gestion du compte**
  - Consultation et gestion de vos comptes en ligne
  - Chèques crédités en jour de remise (date de valeur J)
  - Effets crédités à la date de l'échéance
  - Mise en place illimitée des prélèvements SEPA
  - Tenue de compte et Commission de mouvements
  - e-Documents (7)
  - Relevé de compte bimensuel / e-Documents (7)
  - Votre solde journalier et la mise à disposition de vos moyens de paiement par alerte mail ou SMS
  - SecuriCompte Pro ou Agri Plus
- **Tarification du socle selon le chiffre d'affaires confié (prix mensuel par compte)**

### Tranche CA confié<sup>(9)</sup>

CAC PRO	
< 50K€	15,00€
> 50 K€ et ≤ 250 K€	22,00€
> 250 K€ et ≤ 500 K€	32,00€
> 500 K€ et ≤ 1 000 K€	44,00€
> 1 000 K€ et ≤ 1 500 K€	52,00€
> 1 500K€	75,00€

### Tranche CA confié

CAC AGRI	
≤ 30K€	12,00€
> 30 K€ et ≤ 300 K€	15,90€
> 300 K€ et ≤ 700 K€	22,50€
> 700 K€ et ≤ 1 500 K€	38,30€

### ● Les modules optionnels :

- **Module Epargne (10) Placement Programmé** 2,00€/mois
- **Module Epargne (10) Placement Dynamique** 6,00€/mois

(7) L'accès au service e-Documents nécessite de disposer d'un abonnement au service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole En Ligne ». Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

(9) *Tranche de Chiffre d'affaires confié : somme des mouvements créditeurs portés sur le DAV liés à l'activité commerciale de l'entreprise hors mouvements liés à la gestion de trésorerie offre soumise à condition de réexamen annuel.*

(10) *Modules Epargne Placement Programmé et Placement Dynamisé exclusifs l'un de l'autre. Module Epargne Placement Dynamisé : montant minimum d'excédent de trésorerie de 20 000 €*

## Le Compte Service Professionnel

*Tarifs mensuels, commercialisation arrêtée.*

- **Socle, en fonction du Chiffre d'Affaires confié (CA) :**
  - CA ≤ 200 000€ 23,00€
  - CA > 200 000€ jusqu'à 400 000€ 35,00€
  - CA > 400 000€ jusqu'à 600 000€ 45,00€
  - CA > 600 000€ jusqu'à 800 000€ 54,00€
- **Ouverture de crédit (en sus du socle, selon 3 tranches) :**
  - OC de 1 600€ 5,20€
  - OC de 4 000€ 8,60€
  - OC de 8 000€ 12,80€

## Le Compte Service Agriculteur

*Tarifs mensuels, commercialisation arrêtée.*

- **Socle** 11,00€
- **Ouverture de crédit (en sus du socle, selon 3 tranches) :**
  - OC de 1 600€ 3,50€
  - OC de 4 000€ 7,40€
  - OC de 8 000€ 13,70€

## Services Experts PleinChamp.com (11)

- **Accès au service PleinChamp** Nous consulter

Internet : [pleinChamp.com](http://pleinChamp.com)

Mobile : [pleinChamp.mobi](http://pleinChamp.mobi)

Une météo précise, les cotations des marchés physiques, toute l'actualité agricole, des services partenaires innovants (outils de gestion).

(11) PleinChamp, SAS au capital de 2 632 080€, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des Etats-Unis 92 127 Montrouge Cedex.


**Versement d'espèces**

- Versement d'espèces

Nous consulter

**Assurances (12)**

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

36,00€/an

— SécuriCompte Pro Plus

48,00€/an

— SécuriCompte Agri Plus

- Autres cotisations d'assurance

— SécuriHelp Pro

1,00€/mois

— SécuriHelp Agri

6,00€/mois

(12) Contrats assurés par CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, dont le siège social est sis 53, rue de la Boétie 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro de SIRET 784 338 527 00053, société régie par le code des Assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (APCR), sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09.

**Chèques**

- Paiement d'un chèque

Gratuit

- Remise de chèques

Gratuit

- Frais d'émission d'un chèque de Banque

15,00€

- Renouvellement automatique de chéquier et mise à disposition en agence

Gratuit

- Envoi de chéquier sous pli simple à la demande du client

1,50€

- Envoi de chéquier en recommandé à la demande du client

9,00€

- Frais d'opposition chèque(s)/chéquier par l'émetteur

15,00€

- Frais de destruction de chéquier pour non retrait dans les 3 mois suivant la mise à disposition

4,00€

**Virement reçu**

- Réception d'un virement SEPA

Gratuit

- Réception d'un virement instantané SEPA

Gratuit

**Emettre un virement SEPA**

- Frais par virement occasionnel ou permanent interne au Crédit Agricole

Gratuit

- Frais par virement occasionnel dans une autre Banque

En agence	CAEL « Vision + » et WEB-EDI
5,00€	GRATUIT
5,00€	GRATUIT
15,00€	7,65€

Date d'exécution à J

5,00€

GRATUIT

Date d'exécution différée

5,00€

GRATUIT

- Frais par virement occasionnel avec valeur compensée

15,00€

7,65€

- Frais par virement permanent dans une autre Banque

En agence	CAEL « Vision + » et WEB-EDI
7,00€	GRATUIT
1,20€	GRATUIT

- Frais par virement télétransmis par EDI

-

0,10€/opération

- Demande de rappel de virement SEPA et virement Instantané à l'initiative du donneur d'ordre

15,00€


**Emettre un virement Instantané SEPA**

Emission via le service de banque à distance Crédit Agricole en ligne disponible sur notre site : [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire) (coût de la connexion selon opérateur)

**• Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale**
**1,30€**
**Recevoir un prélèvement SEPA**

Soumis au règlement européen 924/2009

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement
- Paiement d'un prélèvement SEPA
- Révocation et opposition d'un prélèvement SEPA
- Prélèvement interentreprises SDD B to B :
  - Mise en place de l'autorisation de prélèvement
  - Modification
  - Suppression de l'autorisation

**Gratuit**
**Gratuit**
**Gratuit**
**8,00€**
**5,00€**
**Gratuit**
**Émettre un prélèvement SEPA**

- Télétransmission
- Demande d'attribution d'un Numéro ICS

**0,45€ par prélèvement**
**70,00€**
**Effets et billets à ordre**
**• Lettre de Change Relevé (LCR) ou billet financier :**

	Télétransmission CAEL/WEB-EDI	Papier
Par effet	0,45 €	3,50 €

- Frais de dossier d'escompte financier et commercial
- Frais de réclamation, de prorogation, de modification (changement domiciliation)
- Frais de basculement (encaissement/escompte)
- Frais sur effet impayé
- Frais de rejet d'effet (tout motif)
- Minimum d'intérêts/prorogation (par effet)
- Minimum d'intérêts sur escompte (par effet ou prorogation) dans le cadre du TEG légal
- Minimum de calcul d'intérêts (par effet)

**93,00€**
**16,00€**
**16,00€**
**20,00€**
**20,00€**
**5,50€**
**5,50€**
**10 J**
**Dates de valeur**

- Versement d'espèces
- Retrait d'espèces
- Remise de chèque(s)
- Chèque tiré
- Virement émis
- Encaissement d'une LCR ou d'un effet remis dans les délais
- Remise à l'escompte
- Monétique paiement par cartes bancaires
- Remise d'avis de prélèvement

**J**
**J**
**J + 1 ouvré**
**J - 1 calendaire**
**J**
**E + 1 calendaire**
**J ouvré**
**J + 1 ouvré**
**E + 2 calendaires**

E = 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant le jour de l'échéance si ce dernier est non ouvré.

J = date jour de l'opération pour paiement électronique ou date jour de remise en agence pour paiement.



### Cotisations cartes et opérations cartes

● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	<b>36,00€/an</b>
● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit immédiat)	<b>53,00€/an</b>
● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit différé)	<b>58,00€/an</b>
● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) : BUSINESS Exécutive	<b>142,00€/an</b>

*Réduction de 50% sur la première année de cotisation des cartes Business pour les détenteurs de Compte à Compose* 

● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit immédiat) : BUSINESS Association	<b>26,50€/an</b>
● <b>Fourniture d'une carte de débit</b> (carte de paiement internationale à débit différé) : BUSINESS Association	<b>29,00€/an</b>
● <b>Fabrication de carte en urgence</b>	<b>16,00€</b>
● <b>Carte monnaie</b> ( <i>Dans les agences équipées de distributeurs de rouleaux de monnaie</i> )	<b>21,00€/an</b>
● <b>Frais d'envoi à l'établissement des cartes renouvelées à l'échéance ou remplacées pour défectuosité</b> (envoi simple)	<b>Gratuit</b>
● <b>Frais d'opposition carte perte/vol par le porteur</b>	<b>Gratuit</b>
● <b>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</b>	<b>Gratuit</b>
● <b>Capture de carte pour usage abusif</b>	<b>16,75€</b>
● <b>Rédition du code confidentiel</b>	<b>10,00€</b>
● <b>Remplacement de carte avant échéance</b>	<b>5,00€</b>

*Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.*

### Retraits et paiements par carte (la carte est émise par la banque)

● <b>Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre Banque en € dans la zone Euro</b>	<b>1,00€ /retrait à partir du 4<sup>ème</sup> retrait/mois</b>
● <b>Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre Banque en devise dans la zone Euro ou hors zone Euro</b>	<b>Nous consulter</b>
● <b>Paiement par carte en devise dans la zone Euro ou hors zone Euro</b>	<b>Nous consulter</b>



### Les encaissements par cartes bancaires

● TPE Fixe par transporteur	24,00€/mois
● TPE Portable par transporteur	28,00€/mois
● TPE GPRS (engagement 36 mois)	38,00€/mois
● TPE occasionnel (< à 6 mois)	mise en service 65€+ 50,00€/mois
● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB	Nous consulter
● Services complémentaires TPE :	
— TPE édition de chèque	15,00€
— TPE image chèque télécollecte	15,00€
● Solution E-commerce (13)	Nous consulter
● Création de Site Internet	Nous consulter
● Autres services monétiques	Nous consulter

(13) *Solution E-Commerce est une offre AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270€, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.*

### Les encaissements à distance E-transactions (14)

	Mise à disposition logiciel	Abonnement mensuel	Coût par transaction
Offre ACCES (internet)	150,00 €	17,00 €	0,15 €
Offre Premium (internet)	200,00 €	23,00 €	0,15 €
Offre par téléphone	100,00 €	10,00 €	0,15 €

### ● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB

— Zone Euro	Nous consulter
— Hors zone Euro	Nous consulter

(14) *Les Services E-transactions sont des services techniques d'accès et d'utilisation de la plateforme E-transaction permettant notamment la réalisation technique et la gestion de paiements à distance. Ces services incluent aussi des prestations techniques. Chaque offre est composée de fonctionnalités incluses et d'une ou plusieurs fonctionnalités optionnelles listées aux Conditions Particulières du contrat d'acceptation.*



### ● Commission d'intervention

(Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence

ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non) :

— Par opération	10,00€
— Plafond mensuel	200,00€

### ● Forfait de frais (15) par chèque rejeté pour défaut de provision

— Montant ≤ à 50,00 €	30,00€
— Montant > à 50,00 €	50,00€

(15) Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, frais de lettre d'information préalable, frais de blocage de provision, frais de certificat de non-paiement.

### ● Frais de gestion de compte en inactivité (16)

30,00€/an

(16) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

● Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,90€
● Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention d'une interdiction bancaire	30,00€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (8 jours)	8,15€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (30 jours LCC)	12,75€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (40 jours)	Gratuit
● Lettre de dénonciation de découvert	18,80€
● Frais de retour de courrier (NPAI, client inconnu à l'adresse)	20,00€
● Frais par saisie attribution, saisie sur valeurs mobilières, avis à tiers détenteur, saisie conservatoire, pour opposition administrative :	
— Frais de mise en place (17) (par opération)	97,00€
— Frais de mainlevée (par opération)	29,25€

(17) Opposition administrative : 10 % du montant de l'acte, dans la limite d'un plafond fixé par décret

● Frais par opposition à tiers détenteur	97,00€
● Procédure civile vaine	12,54€
● Frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) :	
— Par prélèvement d'un montant ≥ à 20,00€	20,00€
— Par prélèvement d'un montant < à 20,00€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
● Frais par prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision (Frais intégrant la commission d'intervention)	
— Par prélèvement d'un montant ≥ 20,00€	20,00€
— Par prélèvement d'un montant < 20,00€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
● Frais par rejet de chèque pour autre motif que défaut de provision	Gratuit
● Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (par internet)	20,00€

Frais intégrant la commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non)

A ces frais peuvent s'ajouter des frais de dossier et d'ingénierie financière pour les dossiers importants ou complexes

### Marché des agriculteurs

● Frais de dossier sur prêts bonifiés		
— Inférieur ou égal à 30 000€	80,00€	
— Supérieur à 30 000€	190,00€	
● Frais de dossier sur prêts non bonifiés		
— Inférieur ou égal à 30 000€	1,00%	
— Entre 30 000€ et 50 000€	0,75%	
— Entre 50 000€ et 100 000€	0,50%	
— Entre 100 000€ et 200 000€	0,25%	
— Supérieur à 200 000€	0,15%	
● Frais de dossier AGILOR	mini 60,00€	
	maxi 110,00€	

### Marché des professionnels

● Frais de dossier sur prêts		
— Inférieur ou égal à 50 000€	1,00%	
— Entre 50 000€ et 100 000€	0,75%	
— Entre 100 000€ et 200 000€	0,50%	
— Entre 200 000€ et 500 000€	0,35%	
— Entre 500 000€ et 2 000 000€	0,30%	
— Supérieur à 2 000 000€	0,25%	

### Crédit-Bail

● Frais de dossier		
— Inférieur ou égal à 200 000€	0,50%	
— Supérieur à 200 000€	Nous consulter	
● Formalité enregistrement greffe en sus	35,00€	

### Crédit de trésorerie

● Frais de dossier sur un crédit de trésorerie	1,00%	
— Minimum	110,00€	
— Maximum	850,00€	
● Frais de réexamen annuel de crédit de trésorerie		
	120,00€	
● Frais d'établissement d'acte de caution bancaire		
— Acte simple	40,00€	
— Acte complexe	110,00€	
● e-caution	Nous consulter	
● Commission de cautionnement	Nous consulter	
— Prélèvement minimum par trimestre d'avance	12,00€	
— Frais mainlevée caution	7,50€	

### Energies renouvelables

● Frais de dossier sur crédit	1,00% du montant
-------------------------------	------------------

### Opérations Daily

● Prise en charge de bordereaux de cession	21,00€
● Prise en charge de factures cédées (par facture)	1,00€
● Frais pour modification, prorogation, réclamation	15,00€
● Envoi à l'acceptation d'une créance	20,00€
● Etat mensuel client (par envoi)	3,00€

### Vie du Crédit

● Frais d'enregistrement warrant agricole	76,50€
● Lettre d'information annuelle des cautions	50,00€

*Forfait annuel facturé à l'emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions*

● Frais d'avenant simple (18) sur contrat	200,00€
---	---------

*(18) Simple : au plus deux conditions initiales modifiées hors garantie hypothécaire ; autre modification nous consulter*

● Délégation d'assurance externe	200,00€
● Modification de la date d'échéance	51,00€
● Réédition du tableau d'amortissement	20,00€
● Attestation diverse pour prêt	31,00€
● Mainlevée de gage	51,00€
● Mainlevée simplifiée	100,00€
● Mainlevée/Transfert/Cession	200,00€
● Report d'échéance (par échéance)	<b>Gratuit</b>
● Frais de jeu d'option non contractuelle	37,00€
● Lettre échéance prêt en retard	15,00€
● Frais sur échéance impayée (par échéance)	19,00€
● Réaménagement de prêt :	
— Frais de dossier	600,00€

**Souscription**

- Achat d'OPCVM (SICAV et FCP) Droits d'entrée et de sortie selon l'OPCVM
- Dépôt à Terme, Bon de Caisse, Certificat de Dépôt Négociable (par ligne) **Gratuit**
- Mandat de gestion des excédents de trésorerie (Mandat Actilibre) **Nous consulter**

**Droits de garde**

- Droits de garde : Forfait + Frais à la ligne + Frais en % de la valeur Boursière au 31/12 de l'année de référence (par compte et par an)
  - Forfait par CTO **24,00€ TTC**
  - Forfait par PEA / PEA-PME **Gratuit**
  - Plafond de tarification **450,00€ TTC**

Type de valeurs	Tarif à la ligne	Tarif en % de la valeur
<b>Crédit Agricole</b> Bon de caisse, DAT, PS, CCI Titres participatifs CA	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>Crédit Agricole</b> SICAV, FCP, Actions, Obligations		<b>0,10% TTC (0,0833% HT)</b>
<b>Autres Etablissements</b> OPCVM, FCP, Or, Obligations, Actions, CCI, Bons	<b>5€ TTC (4,16€ HT) (25€ TTC si titres non cotés)</b>	<b>0,40% TTC (0,33% HT)</b>

**Le Plan Epargne Entreprise**

Une solution d'épargne à la carte du Crédit Agricole :

- Le Plan d'épargne Interentreprise (PEI) **Nous consulter**
- Le Plan d'épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI) **Nous consulter**

## Les virements internationaux

### Emission de virements internationaux

- Emission d'un virement SEPA Europe

— CAEL « Vision+ »

**Gratuit**

— Agence

**5,00€**

— EDI

**0,10€ /opération**

- Emission d'un virement non SEPA en € ou en devises

— Taux

**0,11%**

— Minimum

**20,00€**

— Maximum

**102,00€**

- Commission de change sur devises (19)

● Copie de Swift

**2,00€**

● Swift IBAN erroné ou données manquantes

**7,50€**

● Frais de mise en place d'un virement permanent

**15,30€**

### Réception de virements internationaux

- Réception d'un virement SEPA Europe

**Gratuit**

● Réception d'un virement non SEPA en € ou en devises **19,50€**

- Commission de change sur devises (19)

### Les comptes en devises

- Commission de tenue de compte

**25,00€/mois**

(19) Commission de change sur devises

— Taux

**0,11%**

— Minimum

**20,00€**

— Maximum

**102,00€**

## Les chèques

- Emission d'un chèque de banque ou chèque tiré en € ou en devises

— Taux

**0,15%**

— Minimum

**20,40€**

— Maximum

**102,00€**

- Frais de dossier chèque de banque

**30,10€**

- Réception chèque sauf bonne fin en € ou en devises (19) /Crédit après encaissement en € ou en devises (19)

— Taux

**0,15%**

— Minimum

**34,50€**

— Maximum

**150,00€**

## Les effets et remises documentaires

### IMPORT

- Effet – Commission d'encaissement (19)

**0,15%**

— Minimum

**32,60€**

— Maximum

**229,50€**

- Effet – Frais d'impayés

**53,05€**

- Remise doc – Commission d'encaissement (19)

**0,20%**

— Minimum

**62,00€**

— Maximum

**492,00€**

### EXPORT

- Effet – Commission d'encaissement (19)

**0,12%**

— Minimum

**19,40€**

— Maximum

**102,00€**

- Effet – Frais d'impayés

**53,05€**

- Remise doc – Commission d'encaissement (19)

**0,20%**

— Minimum

**62,00€**

— Maximum

**251,00€**

## Les crédits documentaires

### IMPORT

- CREDOC import - Frais d'ouverture par trimestre indivisible

**1,00%**

— Minimum

**130,00€**

- Commission d'utilisation

**0,125%**

— Minimum

**130,00€**

- Commission de paiement différé par mois individuel (2 mois minimum)

**0,10%**

— Minimum

**95,00€**

- Caution pour absence de document

**0,125%**

— Minimum

**77,50€**



### IMPORT (suite)

- Commission de modification
- Frais messagerie
- Europe
- Hors Europe

### EXPORT

- |         |   |            |
|---------|---|------------|
| 112,00€ | ● CREDOC export – Commission de notification                | 0,10%      |
|         | — Minimum   | 130,00€    |
| 23,45€  | ● Commission de confirmation                                | Selon pays |
|         | — Minimum   | 200,00€    |
| 45,00€  | ● Commission de levée de documents                          | 0,15%      |
|         | — Minimum   | 180,00€    |
|         | ● Commission de modification                                | 110,00€    |
|         | ● Commission de paiement                                    | 105,00€    |
|         | ● Pré- vérification de documents                            | 150,00€    |
|         | ● Envoi de documents par courrier rapide à partir de 25,00€ |            |
|         | ● Frais de messagerie                                       | 12,00€     |

### Les garanties internationales

#### Garanties émises

- Emission de garantie
- Minimum
- Frais d'établissement de garantie
- Modification – Prorogation
- Mise en jeu

#### Garantie reçues

- |          |                              |         |
|----------|------------------------------|---------|
| 1,50%/an | ● Notification de garantie   | 130,00€ |
| 130,00€  | ● Modification – Prorogation | 90,00€  |
| 150,00€  | ● Mise en jeu                | 150,00€ |
| 90,00€   |                              |         |
| 150,00€  |                              |         |

### Change – Couverture de change

- Commission de change sur devises

- |  |         |
|--|---------|
| — Taux                                       | 0,11%   |
| — Minimum                                    | 20,00€  |
| — Maximum                                    | 102,00€ |
| ● Frais d'ouverture d'un compte à l'étranger | 153,00€ |
| ● Frais de dossier                           | 35,00€  |
| ● Frais d'utilisation                        | 28,00€  |

**Services divers à l'international**

● Frais de dossier	35,00€
● Service internet d'accès à la salle des marchés	
— CA E-TRADE abonnement	18,60€
— CASH MANAGEMENT International	Nous consulter
● Service de gestion de vos comptes ouverts à l'étranger	
— Service EUROCHALLENGE	Nous consulter
— Instructions personnalisées	9,20€
● Recherche de fonds	
— Simple	16,65€
— Complexe	30,80€
● Blocage de fonds	29,00€
● Renseignements commerciaux	Nous consulter
● Avis d'opération	2,55€
● Envoi de documents	
— En recommandé	14,50€
● Diverses interventions, fonds égarés, fraude	204,00€
● Envoi Chronopost	à partir de 25,00€
● Envoi DHL	à partir de 35,00€
● Copie SWIFT	2,00€
● Prorogation échéance de dossier	34,00€
● Demande de justificatifs, attestations	15,60€
● Avis de sort, impayé	52,00€
● Bon de cession	35,00€



- Pays de la zone Euro<sup>1</sup>
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

# Mes Notes





### 1 - Votre Directeur d'Agence :

Il est votre interlocuteur privilégié, n'hésitez pas à le contacter.



### 2 - Le Service Conformité et Réclamations clients :

Si la solution apportée par votre Directeur d'Agence ne vous satisfait pas, vous pouvez alors vous adresser au Service Conformité et Réclamations clients du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, 94 Rue Bergson BP524, 42007 SAINT ETIENNE Cedex 1 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire](http://www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire)

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 48h et à vous apporter une réponse sous un délai maximum de 8 jours.